

Manager une activité en contexte de transformation

RS5511 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32139, 32135
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/10/2021
Date d'échéance	15/10/2026

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT ·
SIRET : 81738914100018

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT	8173891410 0018	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Que les organisations les anticipent ou les subissent, les situations de changement qu'elles soient de nature exogène ou endogène, nécessitent un temps de réaction et d'adaptation de plus en plus court, notamment pour préserver la conduite des activités humaines et économiques. Ainsi tout(e) professionnel(le) - cadre expert ou manager d'une activité ou d'un projet – peut être amené(e) à investir de nouvelles pratiques managériales, particulièrement lorsque l'organisation fait face à ces situations de transition, de changement, nécessitant d'adapter son mode de management pour accompagner la stratégie d'évolution de son organisation.

La certification permet ainsi d'acquérir spécifiquement les compétences relatives à la gestion, l'animation d'équipe et de projet en période de transformation. Le ou la professionnelle peut exercer ces nouvelles compétences au sein d'une TPE/TPI, d'une PME/PMI ou d'un grand groupe, quel qu'en soit le secteur d'activité. En raison du caractère évolutif de son rôle et de son poste, il/elle doit enrichir ses compétences techniques et relationnelles, pour analyser, traduire et concrétiser les orientations stratégiques de son organisation sur son périmètre d'activité ; il/elle doit mobiliser ses collaborateurs ou partenaires projet en mode collaboratif et faciliter la conduite des projets de transformation de son organisation. Il/elle contribue ainsi à « mettre en mouvement » ses collaborateurs, donner du sens à leurs actions, de telle manière à assurer l'atteinte des objectifs de développement et de rentabilité qui lui sont assignés, mais aussi pour permettre de minimiser les risques psycho-sociaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Déclinaison et traduction de la stratégie de l'entreprise sur son périmètre d'action

- Analyser le positionnement, l'environnement et les marchés de l'entreprise, en mobilisant les méthodes et matrices appropriées, afin de contextualiser et d'identifier les orientations stratégiques de l'entreprise et de déterminer leur incidence sur l'organisation de l'activité sur son périmètre.
- Définir les objectifs opérationnels assignés à ses collaborateurs sur les plans individuels et collectifs, en déclinant les objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs fixés par sa direction, afin de traduire et de mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise sur son périmètre d'activité ou d'action.

- Organiser l'activité sur son périmètre, en priorisant et planifiant les actions à mettre en œuvre et en définissant les missions et conditions de travail de ses collaborateurs dans le respect de la législation et de la politique RSE de l'entreprise, afin d'assurer l'atteinte des objectifs visés tout en prévenant la survenue de risques psychosociaux.
- Communiquer à ses équipes le lien entre la stratégie d'entreprise et le plan d'action sur son périmètre, en étant vigilant aux points de tension potentiels, afin de préserver la mobilisation des collaborateurs par les mécanismes de compréhension et d'adhésion.

- Piloter la mise en œuvre de l'activité/de l'action sur son périmètre, en s'appuyant sur la consultation et l'analyse régulières des outils d'évaluation et de suivi conçus par ses soins, afin d'identifier les processus inefficients, de décider des mesures correctives à mettre en œuvre et d'établir le bilan des résultats obtenus sur son périmètre d'activité à l'appui d'indicateurs de performance objectifs.

2. Animation d'une équipe en mode collaboratif

- Pratiquer l'analyse de son mode et de ses méthodes de management, en prenant le recul suffisant pour évaluer leur adéquation avec son environnement de travail et diagnostiquer ses forces et faiblesses, afin de déterminer leurs possibilités et modalités d'évolution.

- Elaborer un mode de management adapté aux profils de ses collaborateurs et aux spécificités de son environnement de travail, en tenant compte des facteurs de diversité des individus (personnalité, opinions, handicap...) et en définissant un positionnement et un mode de communication et d'interrelation favorisant la motivation, l'implication et la coopération des membres de son équipe, ainsi que le bien-être individuel et collectif.

- Piloter son équipe de collaborateurs selon des modalités présentesielles et distancielles, en la fédérant autour d'objectifs communs et d'un projet porteur de sens et en mettant en place les actions permettant l'autonomie, l'initiative et la prise de risque contrôlée, afin de développer l'innovation, la créativité et la performance collective.

- Animer des réunions de travail, en présentiel et/ou en distanciel, avec son équipe de collaborateurs, en définissant au préalable le type et l'objet de la réunion et en mettant en œuvre les conditions permettant le dialogue et les échanges au sein du collectif, afin de mobiliser l'intelligence collective pour résoudre les défis et les problèmes rencontrés.

- Contribuer au développement de son équipe, en mettant en œuvre l'accompagnement individuel permettant de favoriser l'évolution, la montée en compétences et la mobilité interne des individus et, le cas échéant, en participant au recrutement de nouveaux collaborateurs.

3. Pilotage de projet de transformation et conduite du changement

- Conduire l'analyse systémique du projet à mettre en œuvre, en mobilisant les outils et méthodes d'évaluation adéquats, afin de clarifier les enjeux, la problématique, les objectifs et le degré de complexité du projet.

- Définir la stratégie de conduite de projet à mettre en œuvre, en privilégiant une approche agile et en sélectionnant la méthodologie et les outils à mobiliser, afin de bâtir un cadre de travail associant souplesse et maîtrise de l'incertitude contribuant à minorer les risques.

- Organiser la mise en œuvre du projet, en établissant ses phases et échéances de réalisation et en constituant l'équipe mobilisée en fonction des compétences et besoins du projet.

- Impliquer l'équipe projet dans l'élaboration de la solution à mettre en œuvre, en mobilisant les principes et techniques de créativité, afin de placer les parties prenantes en position active et afin de lever les freins au changement.

- Suivre l'implémentation du projet, en s'assurant de l'application des méthodes préconisées et du respect du calendrier jusqu'à l'établissement de son bilan.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le niveau minimum requis est :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac+3

ou

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac+2 ou d'un titre homologué niveau 5 et posséder une expérience professionnelle d'au moins 2 années

ou

- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre homologué de niveau 4 et justifier d'une expérience professionnelle

significative d'au moins 3 années.

Une procédure de VAPP peut être engagée dans une limite de 40% des effectifs.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

- Le Directeur des Programmes de GEM ou son représentant. Il assure la présidence du Jury
- Le Responsable du programme/pédagogique ou à défaut le Responsable de la certification
- Le Responsable académique ou un membre de la faculté qui représente l'un des Départements de Formation et de Recherche de GEM (DFR)
- Les membres extérieurs à l'organisme de formation, représentants du secteur professionnel comptant pour 50% des membres conviés

Base légale

Date de décision	15/10/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/10/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	17	—	—	—
2018	21	—	—	—
2017	18	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS2429

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://fr-exec.grenoble-em.com/certificat-manager-une-activite-badge>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5511/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	15
Parcours menés à terme	13
Taux d'achèvement	87 %
Période	11/2022 – 06/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	61 800 €

Coût moyen par dossier	4 120 €
Période	10/2022
France compétences	69 %
Entreprise	31 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.